Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/09/2024 - 3874 - 2019 B 00167 - 849 489 398 - AB ST QUENTIN

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)
cerfa
N°15949*06

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 12 Boulevard de Verdun 02100 SAINT-QUENTIN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 4 9 4 8 9 3 9 8 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2023

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 850	AG	20	3 830
	Fonds commercial (1)	AH	765 000	AI	21 888	743 113
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 566	AK	740	826
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	77 057	AS	17 652	59 406
	Autres immobilisations corporelles	AT	435 737	AU	27 605	408 132
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 157	BI		18 157
	TOTAL (II)	BJ	1 301 367	BK	67 904	1 233 462
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	14 900	BU		14 900
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	89 637	CA		89 637
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	292 080	CG		292 080
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 930	CI		1 930
	TOTAL (III)	CJ	398 547	CK		398 547
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 699 914	1A	67 904	1 632 009

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 19 000)	DA	19 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	313 375
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	105 810
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-82 011
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	356 924
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 028 530
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 933
	Dettes fiscales et sociales	DY	154 097
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 490
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 275 085
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 632 009

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	378 692
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 035 080	FB	FC	2 035 080
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 035 080	FK	FL	2 035 080
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	7 790
	Subventions d'exploitation				FO	10 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	1 477
	Autres Produits (1) (11)				FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 054 351
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	535 864
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	832
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	2 051
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	815
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	604 130
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	9 209
	Salaires et traitements *				FY	630 435
	Charges sociales (10)				FZ	145 116
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) *	HS			GA	54 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	121 974
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 104 828
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-50 477
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	100
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	100
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	31 902
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	31 902
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-31 802
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-82 279

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISA UMPIA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 048
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 048
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	614
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	165
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	779
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	268
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 055 498
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 137 509
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-82 011

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 752
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	1 477
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	121 970
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	614	
VAL COMPL ELM ACTIF C	73	
ECART REGLEMENT	93	1 048

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a aquit le fonds de commerce pour un montant de 765 000€ en date du 18/09/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

	CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		**TOTAL**	1 036		769 380
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			20 057		57 000
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		5 060		300 620
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		7 462		123 000
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	32 579		480 620
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			16 867		1 290
			TOTAL	16 867		1 290
			TOTAL GENERAL	50 482		1 251 290

	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles		**TOTAL**			770 416	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					77 057	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				305 680	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			405	130 057	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL		405	512 794	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					18 157	
			TOTAL			18 157	
			TOTAL GENERAL		405	1 301 367	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial			21 888		21 888
Autres immobilisations incorporelles		359	400		760
	TOTAL	359	22 288		22 647
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 204	9 448		17 652
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 346	9 613		12 959
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 924	13 053	332	14 646
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	13 475	32 114	332	45 257
	TOTAL GENERAL	**13 834**	**54 402**	**332**	**67 904**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	16 546,27	14 899,83	16 546,27	14 899,83
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**16 546,27**	**14 899,83**	**16 546,27**	**14 899,83**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		18 157		18 157
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		618	618	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	9 312	9 312	
		Taxe sur la valeur ajoutée	75 043	75 043	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		4 663	4 663	
	Charges constatées d'avance		1 930	1 930	
	TOTAUX		**109 725**	**91 567**	**18 157**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		1 930
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**1 930**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 028 530	132 137	896 392	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		75 933	75 933		
Personnel & comptes rattachés		87 530	87 530		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		46 586	46 586		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	16 652	16 652		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	3 329	3 329		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		36	36		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		16 490	16 490		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**1 275 085**	**378 692**	**896 392**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 269
Dettes fiscales et sociales	60 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**64 441**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 441,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	**23,00**	
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	23,00	
Ouvriers		

AB ST QUENTIN

Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €
Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun

R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION

Perte de l'exercice 82.011 €

Imputation sur la réserve ordinaire

RESOLUTION D'AFFECTATION

TROISIEME DECISI0N AFFECTATION DU RESULTAT

l'associée unique sur proposition de la Présidence,
décide d'amortir la perte de l'exercice qui s'élève à..... 82.011 €
par imputation sur la réserve ordinaire qui se trouve ainsi ramenée de 105.810 €
à 23.799 €

L'associée unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2020	Néant	Néant	Néant
2021	55.000 €	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant

AB ST QUENTIN

Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €

Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun

R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Chère associée,

Objet de la réunion

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire, à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Situation de la société durant l'exercice écoulé

A l'effet de situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous indiquons, au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires H.T. réalisé par notre société s'est élevé à 2.035.080 € contre 1.887.233 € l'exercice précédent et que le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 82.011 € après dotation aux amortissements de 54.402 €.

Le compte de résultat fait apparaître, pour les principaux postes, les chiffres suivants :

MP

	Exercice 2023	Exercice 2022
Total des produits d'exploitation	2.054.351	1.899.294
Total des charges d'exploitation	2.104.828	2.001.222
Total des produits financiers	100	100
Total des charges financières	31.902	0
Total des produits exceptionnels	1.048	6.061
Total des charges exceptionnelles	779	1.920

Le résultat courant avant impôt ressort à (82.279) € contre (101.828) € l'exercice précédent.

A la clôture de l'exercice, notre actif immobilisé s'élevait en valeur nette à 1.233.462 € contre 36.647 € l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice, nous avons procédé à des investissements pour un montant de 1.250.000 € hors immobilisations financières.

Nous avons fait l'acquisition du fonds de commerce de restauration traditionnelle sis à SAITN QUENTIN, 12, boulevard de Verdun aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 septembre 2023 que nous exploitions auparavant au travers d'un contrat de location gérance.

Nous avons pris la décision d'amortir le fonds de commerce. Le montant de la dotation s'est élevée à 21.888 € sur l'exercice.

Nos immobilisations financières ont légèrement augmenté. Elles s'élèvent à 18.157 € (dépôts et cautionnements).

Nous avons sorti de notre actif immobilisé du matériel de bureau (mis au rebut) qui n'était pas totalement amorti. A ce titre, nous avons constaté une moins-value de 73 €.

Notre actif circulant est de 396.617 € (hors charges constatées d'avance) pour un endettement global de 1.275.085 €. Notre ratio a été fortement impacté par le recours à un prêt bancaire pour financer l'acquisition du fonds.

Notre stock a légèrement diminué. Il s'élève à la clôture de l'exercice à 14.900 € contre 16.546 € précédemment. Il s'agit exclusivement de marchandises.

Nous n'avons constitué aucune provision sur le stock.

Nous n'avons aucun en cours clients. Il n'y a donc pas lieu à information sur les délais de paiement.

Les autres créances ont légèrement augmenté. Elles s'élèvent à 89.637 € contre 85.701 € précédemment. Il s'agit essentiellement d'une créance d'IS pour 9.312 € contre 14.181 € précédemment, de TVA déductible pour 75.043 € contre 46.180 € l'exercice dernier, et d'avances au personnel pour 618 €.

Nos charges constatées d'avance ont augmenté. Elles s'élèvent à 1.930 € contre 1.123 € l'exercice dernier. Il s'agit essentiellement de publicité (panneaux publicitaires) pour 515 €, d'abonnements et locations pour 1.302 € et la SACEM pour 211 €.

A la clôture de l'exercice, notre endettement auprès de nos partenaires financiers s'élevait à 1.028.530 € (prêt relatif à l'acquisition du fonds de commerce).

Hormis un compte courant de 36 €, nous n'avons pas de dettes financières diverses.

L'endettement fournisseurs diminue fortement. A la clôture de l'exercice il s'élève à 75.933 € contre 187.247 € précédemment. Pour autant, nous avons eu cet exercice davantage d'achats de marchandises (+ 19.119 €) et de charges externes (+ 54.315 €).

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 du code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur les délais de paiement selon le tableau prévu à l'article D 441-6 I 1° du code de commerce.

	Article D 441-6-I 1 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées HT	2.475€	35.983€	11.491€	2.318€	18.369€	68.161€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,22%	3,15%	1,01%	0,20%	1,61%	5,97%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						

MP

Montant total des factures exclues	€
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels Délais légaux

Les dettes fiscales et sociales sont en légère baisse. Elles s'élèvent à 154.097 € contre 167.809 €.

Pour ce qui est des dettes sociales, elles s'élèvent à 134.116 € contre 136.813 €. Nous avons un petit accroissement des rémunérations dues (+ 2.443 €). Cependant la dette sur les charges sociales a été moindre (- 5.140 €).

Les dettes fiscales s'élèvent à 19.981 € conte 30.996 €. Cet exercice la TVA collectée est de 16.652 € contre 28.287 € précédemment. Les autres impôts et taxes assimilés sont en légère augmentation (+ 620 €).

Enfin, nous avons un poste autres dettes en forte baisse (16.490 € contre 38.790 €).

Notre situation financière se présente comme suit :

SITUATION FINANCIERE		
	2023	**2022**
Fonds de Roulement	19.854	77.413
Excédent de financement d'exploitation	272.226	290.486
Trésorerie nette	292.080	367.899

Notre situation financière est saine.

Quant à l'exploitation, il convient de relever une progression du chiffre d'affaires. En effet, celui-ci s'élève à 2.035.080 € contre 1.887.233 € l'an dernier. La hausse est de l'ordre de 8 %.

Nous avons un peu de production immobilisée pour 7.790 €. Il s'agit d'avantages en nature.

Les transferts de charges ont légèrement augmenté (1.477 € contre 657 €).

Cet exercice, nous avons perçu des subventions d'exploitation pour un montant de 10.000 € contre 5.833 € l'an dernier.

Nos achats de marchandises ont légèrement augmenté. Ils se sont élevés pour l'exercice à 535.864 € contre 516.745 € auparavant. La hausse est ici de l'ordre de 3,7 % hors variation de stocks.

Les achats d'emballages ne sont pas significatifs (2.051 €).

Nous avons amélioré notre marge brute.

Nos charges externes s'élèvent à 604.130 € contre 549.815 € auparavant. Elles représentent 29,69 % du chiffre d'affaires contre 29,13 % l'exercice dernier. Notre ratio est relativement stable. Nous avons une bonne maitrise de l'ensemble de nos charges. Les principaux mouvements de l'exercice concernent : à la hausse et cela était prévisible l'électricité (+ 26.741 €), les charges locatives (+ 12.057 €) les honoraires (+ 30.041 €) et les publicités et annonces (+ 50.009 €). Certains postes ont diminué et principalement et fort logiquement les redevances de location gérance (- 63.462 €) les loyers de l'immeuble (- 12.745 €) et l'entretien du matériel (- 10.660 €).

Les impôts et taxes s'élèvent à 9.209 € contre 14.157 € précédemment. La diminution provient de la taxe d'apprentissage et la formation professionnelle (- 6.970 €). C'était la situation inverse l'exercice dernier. En contrepartie, nous avons supporté davantage de CFE et de CVAE (+ 1.817 €) et de redevance audio (+ 204 €).

Bien que nous ayons un effectif moyen en hausse, les frais de personnel ont diminué. La masse salariale s'élève à 775.551 € contre 793.835 € précédemment.

La rémunération du personnel et des apprentis proprement dit a augmenté (+ 30.257 €). La diminution provient tant de la rémunération de la présidence (- 3.350 €) que des congés payés et charges y afférentes (- 35.383 €).

Il en est de même des charges sociales. Hormis les cotisations URSSAF et pôle emploi en hausse (+ 7.215 €) les autres postes ont diminué et notamment les frais de licenciement (- 3.975 €) et les autres charges de personnel (- 9.575 €).

Il est intéressant de mesurer la part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires. Après calcul, pour réaliser 100 € de chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 il faut engager 38,11 € de frais de personnel contre 42,06 € au 31 décembre 2022.

Grâce à cette meilleure productivité, nous avons nettement amélioré notre EBE.

MP

Nos dotations aux amortissements augmentent. Elles s'élèvent à 54.402 € contre 9.669 € précédemment. Ainsi que nous l'indiquions ci-avant, nous avons pris la décision d'amortir le fonds de commerce.

Les autres charges s'élèvent à 121.974 €. Elles sont en augmentation par rapport à l'an dernier (113.314 €). Il s'agit essentiellement des redevances de marque et de marketing.

Les produits financiers ne sont pas significatifs.

Contrairement à l'exercice dernier, nous avons des charges financières pour 31.902 €. Il s'agit des intérêts liés à l'emprunt.

Nous avons cet exercice des produits exceptionnels pour un montant de 1.048 €. Nos charges exceptionnelles ont diminué (779 € contre 1.920 € précédemment).

En définitif, notre résultat se solde par une perte de 82.011 €.

Bien que nous ayons amélioré le ratio personnel par rapport au chiffre d'affaires, notre marge brute et notre EBE, nous n'avons pu dégager un résultat positif en raison de redevances (marketing, marque) et de trois trimestres de location gérance qui représentent à elles trois une charge de 321.950 €. Les principaux événements de l'exercice furent une augmentation du capital social de la société portant celui-ci de 7.500 € à 19.000 € par émission de 115 actions de 100 € de valeur nominale émises aux prix de 2.825 € soit une prime d'émission de 2.725 € toutes souscrites par l'associée unique ainsi que l'acquisition du fonds de commerce.

Existence de succursales

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II du code de commerce que la société ne dispose d'aucune succursale.

Montant des prêts interentreprises

Nous vous précisons conformément aux dispositions de l'article L 511-6 et R 511-2-1-1 II du code monétaire et financier que la société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans aux entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Aucune activité particulière n'a été exercée dans ce domaine.

Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible de la société

Les perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat, compte tenu des premiers mois d'activité sont encourageantes. Au 31 mai, notre chiffre d'affaires était en progression de 4,2%. Nous avons de bons espoirs pour renouer avec les bénéfices.

En tout état de cause, nous prenons toutes les mesures qui s'imposent pour agir au mieux des intérêts de la société et nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs efforts, contribuent à assurer le redressement de l'entreprise.

Changement de mode de présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Affectation des résultats

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous demandons d'amortir la perte de l'exercice s'élevant à..... 82.011 €

Par imputation sur les réserves ordinaires qui se trouveraient ramenées de.... 105.810 €
A 23.799 €

Dividendes mis en distribution au titre des exercices antérieurs

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2020	Néant	Néant	Néant
2021	55.000 €	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant

Mandat des commissaires aux comptes

Aucun mandat de commissaires aux comptes n'arrive à expiration avec la présente assemblée. En effet, le mandat de ces derniers viendra à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

Quotité de capital détenu par les salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous demandons de prendre acte de ce qu'à la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie par ce texte ne représentait aucune fraction du capital social.

Il est précisé à cet égard que le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé par ce texte. Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Nous vous précisons que l'obligation de consultation triennale de l'assemblée générale a été supprimée par la loi du 19 juillet 2019.

Les conventions réglementées

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue au titre du présent exercice.

Conclusion

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif à votre Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission qu'il vous relate dans son rapport général.

Votre Président vous invite à délibérer sur le texte des résolutions qu'il vous propose.

Fait à VALENCIENNES,
Le 12 juin 2024



AB ST QUENTIN
Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €
Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun
R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice
I. Capital en fin d'exercice :					
Capital social	7.500	7.500	7.500	19.000	
Nombre des actions ordinaires existantes	75	75	75	190	
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II. Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	1.029.930	1.078.1028	1.887.233	2.035.080	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	156.032	108.067	(88.018)	(27.609)	
Impôt sur les bénéfices	10.162	/	/	/	
Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/	/	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	127.813	89.007	(97.687)	(82.011)	
Résultat distribué	/	55.000	/	/	
III. Résultats par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	1.944,93	1.440,89	1.173,57	(145,31)	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.704,17	1.186,76	(1.302,49)	(431,64)	
Dividende attribué à chaque action	/	733,33	/	/	
IV. Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		22	22	28	
Montant de la masse salariale de l'exercice	432.258	425.227	640.710	630.435	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	60.075	80.369	153.124	145.116	

S.F.M Commissariat aux Comptes
64 Rue Jean-Jaurès
59 880 Saint-Saulve

Jérôme Tison
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes

SAS AB SAINT QUENTIN

12 BOULEVARD DE VERDUN
02 100 SAINT-QUENTIN
RCS St QUENTIN 849 489 398

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes
De l'exercice clos le 31/12/2023

Assemblée générale du 28/06/2024 d'approbation des comptes de l'exercice
Clos le 31/12/2023
Ce rapport contient 18 pages

SFM Commissariat aux comptes

SAS AB SAINT QUENTIN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB SAINT QUENTIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le principe approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, arrêtés par la présidence, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint–Saulve le 14/06/2024
S.F.M Commissariat aux Comptes
Jérôme Tison
Commissaire aux Comptes



BILAN - ACTIF

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				46		
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 850	20	3 830		46	
Fonds commercial (1)	765 000	21 888	743 113			
Autres immobilisations incorporelles	1 566	740	826		630	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				29		4
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	77 057	17 652	59 406		11 853	
Autres immobilisations corporelles	435 737	27 605	408 132		7 251	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		3
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	18 157		18 157		16 867	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**1 301 367**	**67 904**	**1 233 462**	**76**	**36 647**	**7**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				1		3
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	14 900		14 900		16 546	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				5		17
Créances Clients et Cptes rattachés (3)						
Autres créances (3)	89 637		89 637		85 701	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	292 080		292 080	18	367 899	72
Charges constatées d'avance (3)	1 930		1 930		1 123	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**398 547**		**398 547**	**24**	**471 269**	**93**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 699 914**	**67 904**	**1 632 009**	**100**	**507 916**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 19 000)	19 000	1	7 500	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	313 375	19		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		7		40
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	105 810		203 497	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-82 011	-5	-97 687	-19
SITUATION NETTE	356 924	22	114 060	22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**356 924**	**22**	**114 060**	**22**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 028 530	63		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	36		9	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	75 933	5	187 247	37
Dettes fiscales et sociales	154 097	9	167 809	33
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	16 490	1	38 790	8
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 275 085**	**78**	**393 855**	**78**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 632 009**	**100**	**507 916**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*896 392*			
(1) Dont à moins d'un an	*378 692*		*393 855*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

5.1

COMPTE DE RÉSULTAT

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 035 080	100	1 887 478	100	147 602	8
Production vendue (biens et services)			-245		245	100
Montant net du chiffre d'affaires	**2 035 080**	**100**	**1 887 233**	**100**	**147 847**	**8**
Production stockée						
Production immobilisée	7 790		5 566		2 224	40
Subventions d'exploitation	10 000		5 833		4 167	71
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 477		657		820	125
Autres produits	4		5		-1	-19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 054 351**	**101**	**1 899 294**	**101**	**155 056**	**8**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	535 864	26	516 745	27	19 119	4
Variation de stocks	832		747		85	11
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 051		1 263		788	62
Variation de stocks	815		1 678		-863	-51
Autres achats et charges externes	604 130	30	549 815	29	54 315	10
Impôts, taxes et versements assimilés	9 209		14 157	1	-4 948	-35
Salaires et traitements	630 435	31	640 710	34	-10 276	-2
Charges sociales	145 116	7	153 124	8	-8 008	-5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	54 402	3	9 669	1	44 733	463
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	121 974	6	113 314	6	8 660	8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 104 828**	**103**	**2 001 222**	**106**	**103 606**	**5**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-50 477**	**-2**	**-101 928**	**-5**	**51 451**	**50**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

5.1

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 6 051
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 611

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	100		100			
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**100**		**100**			
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	31 902	2			31 902	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**31 902**	**2**			**31 902**	
RÉSULTAT FINANCIER	**-31 802**	**-2**	**100**		**-31 902**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-82 279**	**-4**	**-101 828**	**-5**	**19 548**	**19**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			6 054		-6 054	-100
Sur opérations en capital	1 048		7		1 040	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 048**		**6 061**		**-5 013**	**-83**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	614		1 828		-1 215	-66
Sur opérations en capital	165		92		74	80
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**779**		**1 920**		**-1 141**	**-59**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**268**		**4 141**		**-3 872**	**-94**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**2 055 498**	**101**	**1 905 455**	**101**	**150 043**	**8**
TOTAL DES CHARGES	**2 137 509**	**105**	**2 003 142**	**106**	**134 367**	**7**
Bénéfice ou Perte	**-82 011**	**-4**	**-97 687**	**-5**	**15 676**	**16**

5.1

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a aquit le fonds de commerce pour un montant de 765 000€ en date du 18/09/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

5.1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement		**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		**TOTAL**	1 036		769 380
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			20 057		57 000
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		5 060		300 620
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		7 462		123 000
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	32 579		480 620
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			16 867		1 290
			TOTAL	16 867		1 290
			TOTAL GENERAL	50 482		1 251 290

	CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles		**TOTAL**			770 416	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					77 057	
		Inst. gal. agen. amé. divers				305 680	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			405	130 057	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL		405	512 794	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					18 157	
			TOTAL			18 157	
			TOTAL GENERAL		405	1 301 367	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial			21 888		21 888
Autres immobilisations incorporelles		359	400		760
	TOTAL	359	22 288		22 647
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 204	9 448		17 652
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 346	9 613		12 959
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 924	13 053	332	14 646
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	13 475	32 114	332	45 257
	TOTAL GENERAL	**13 834**	**54 402**	**332**	**67 904**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

51

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	16 546,27	14 899,83	16 546,27	14 899,83
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**16 546,27**	**14 899,83**	**16 546,27**	**14 899,83**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		18 157		18 157
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		618	618	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	9 312	9 312	
		Taxe sur la valeur ajoutée	75 043	75 043	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		4 663	4 663	
	Charges constatées d'avance		1 930	1 930	
	TOTAUX		**109 725**	**91 567**	**18 157**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

5.1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		1 930
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**1 930**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 028 530	132 137	896 392	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	75 933	75 933		
Personnel & comptes rattachés	87 530	87 530		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	46 586	46 586		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	16 652	16 652		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 329	3 329		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	36	36		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	16 490	16 490		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**1 275 085**	**378 692**	**896 392**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

5.1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 269
Dettes fiscales et sociales	60 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**64 441**

5.1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 441,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

5.1

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	**23,00**	
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	23,00	
Ouvriers		

5.1